

PROJET D'HÉLISTATION EN MER

Pour l'été 2019 ?



(Photo archives E.E.)

Les études pour le projet d'hélistation en mer vont être menées jusqu'au bout. Une décision sera prise fin 2017. Ouverture possible à l'été 2019.

Le projet d'hélistation en mer fait un pas en avant

12/04/16

Saint-Tropez Pas de feu rouge de l'Etat à la concrétisation du projet d'héliport au cœur du Golfe. La phase finale des études peut donc être lancée et une décision définitive sera prise fin 2017

Réunion au sommet hier matin en mairie de Saint-Tropez autour du nouveau sous-préfet Philippe Portal qui souhaitait faire le point sur la question toujours épineuse des mouvements d'hélicoptères dans le Golfe.

Maires, associations, administration, sécurité. Toutes les parties prenantes étaient présentes et même en version élargie puisque M. Portal avait souhaité associer aussi de nombreux professionnels du tourisme, dont l'UMIH 83, et même l'Union Patronale du Var portant la voix d'un développement raisonné mais indispensable.

Coup d'accélérateur

Le temps fort de la réunion a été sans surprise l'évocation de l'éternel projet d'hélistation permanente, à installer sur une barge en mer dans le Golfe. Et l'on peut dire sans exagérer que c'est un coup d'accélérateur qui a été donné.

Le sous-préfet a fait savoir très officiellement en effet qu'il n'y avait du côté de l'Etat « aucune objection de principe » à la concrétisation d'un tel projet, « à condition que toutes les conditions soient remplies, à la



L'arrivée des hélicoptères privés dans le Golfe pourrait se faire à 100% par la mer dès l'été 2019. (Photo archives H.L.)

fois techniques et juridiques ».

C'était une façon de valider les études préliminaires déjà réalisées, et de valider aussi le passage à l'étape suivante : le lancement immédiat d'une phase d'étude complémentaire et finale. Les maires de Saint-Tropez, Ramatuelle, Gassin et la

Môle n'ayant pas fermé la porte non plus, tout en exigeant certaines garanties, notamment au niveau de la circulation nautique autour de la future barge (M. Tuvéri), les études complémentaires vont effectivement pouvoir être lancées, financées toujours par la Communauté de commu-

nes.

18 mois pour savoir

Concrètement, cette nouvelle phase d'étude va prendre en compte tous les aspects techniques et pratiques. « Elle va durer 18 mois, a expliqué Philippe Portal, et c'est à l'issue qu'une décision définitive

sera prise, en décembre 2017 ou janvier 2018 ».

On saura alors si le projet initié par Jean-Claude Molho, de l'association Halte Hélico, soutenu par plusieurs prestataires privés intéressés, ira jusqu'à la réalisation ou pas.

En cas de réponse positive les travaux seraient finan-

cés par un opérateur privé (qui rembourserait d'ailleurs aussi à la comcom les dépenses liées aux études).

Fonctionnel en 2019 ?

L'héliport du Golfe de Saint-Tropez serait construit au cœur du Golfe, à 1 km du port de Saint-Tropez, et pourrait entrer en fonction avant le début de la saison estivale 2019. Les voyageurs seraient ensuite transportés jusqu'au port en navette électrique.

De quoi faire rêver les opérateurs touristiques comme les grands propriétaires de villas dans la presqu'île et bien sûr tous les riverains qui n'en peuvent plus, l'été venu, de devoir supporter les rotations bruyantes des hélicoptères, certes limitées mais toujours trop nombreuses à leur goût.

En attendant cette nouvelle ère, il faudra cette année encore composer avec l'existant. Le sous-préfet a ainsi évoqué l'arrêté préfectoral réglementant les rotations. Il préconise de le laisser identique à l'été dernier, avec 12 hélicoptères validés dans le Golfe. Voilà qui va décevoir à la fois les utilisateurs et les riverains... Vivement 2019 !

Ch.CAIETTI.